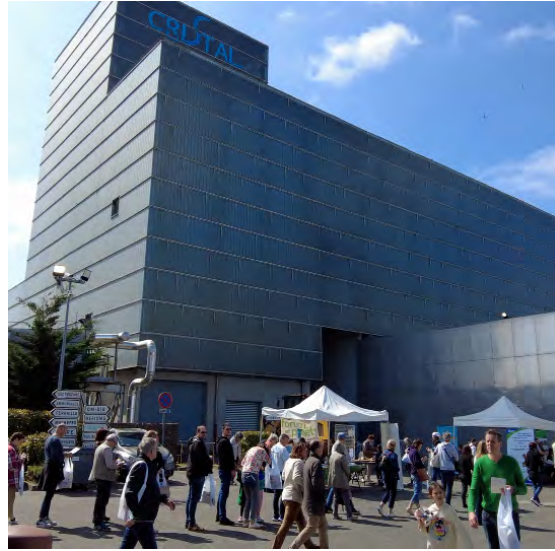


RAPPORT ANNUEL



L'année 2025 a été rythmée par plusieurs temps forts pour le SITRU, tant sur le plan événementiel que dans l'exploitation de ses équipements et l'évolution de sa gouvernance.

Parmi les événements majeurs de l'année, la journée portes ouvertes organisée sur notre site a rencontré un très large succès, avec près de 4 500 visiteurs accueillis. Ce rendez-vous a permis de mieux faire connaître nos installations, nos missions et les enjeux du traitement des déchets auprès des habitants du territoire.

L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement du marché d'exploitation de la déchetterie.

Depuis le 1^{er} mai 2025, cette exploitation est désormais assurée par SUEZ, qui succède à Paprec. Ce changement de prestataire s'inscrit dans la continuité de notre volonté d'améliorer le service rendu aux usagers et d'optimiser le fonctionnement de cet équipement essentiel.

La mise en service de compacteurs en bas de quai constitue également une avancée importante sur la déchetterie. Ces équipements permettront d'optimiser les rotations de bennes, de limiter les transports et de garantir une meilleure disponibilité des bennes sur site. Ils participent ainsi à une gestion plus efficace, plus fluide et plus responsable des flux de déchets.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'ensemble des villes de la CASGBS, soit les habitants de 21 communes, ont accès à la déchetterie du SITRU.

Enfin, la fin de l'année a été marquée par un changement de gouvernance. Après avoir assuré la présidence du SITRU jusqu'en novembre 2025, M. de Bourrousse a transmis le relais à M. Dumoulin, qui a repris ses fonctions de Président du syndicat.

Ces évolutions témoignent du dynamisme du SITRU et de son engagement constant au service des communes adhérentes, des usagers et d'une gestion toujours plus performante des déchets.

Le présent rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du SITRU est réalisé à partir de la maquette du « tronc commun francilien ».

Cet outil, conçu et mis à jour par l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France), a vocation à fournir des indicateurs permettant une comparaison plus aisée des données des collectivités d'Ile-de-France.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, de nouveaux indicateurs techniques et financiers définis par le décret 2015-1827 doivent être utilisés dans le rapport annuel.

I/ Votre syndicat

1. Un syndicat historique	p.5
2. La gouvernance	p.6
3. La gouvernance	p.8
4. Localisation des installations de traitement	p.9

II/ La valorisation et le tri des déchets

1. La valorisation des déchets incinérés	p.13
2. Le tri et le recyclage des emballages	p.18
3. La déchetterie	p.23
4. Les déchets végétaux	p.25
5. Les encombrants et gravats	p.27
6. L'évolution des tonnages des déchets traités par adhérents	p.29

III/ La communication et le développement durable

1. Les actions de communication et de sensibilisation	p.31
2. Le bilan humain	p.34
3. Le bilan environnemental	p.44

IV/ La gestion administrative et financière

1. Modalités d'exploitation du service	p.37
2. Budget et financement	p.38
3. Structure des coûts	p.40

Conclusion	p.41
------------------	------

PRÉSENTATION DU SITRU



Saint Germain boclesdeseine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

223 181 habitants dans la Communauté
d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine

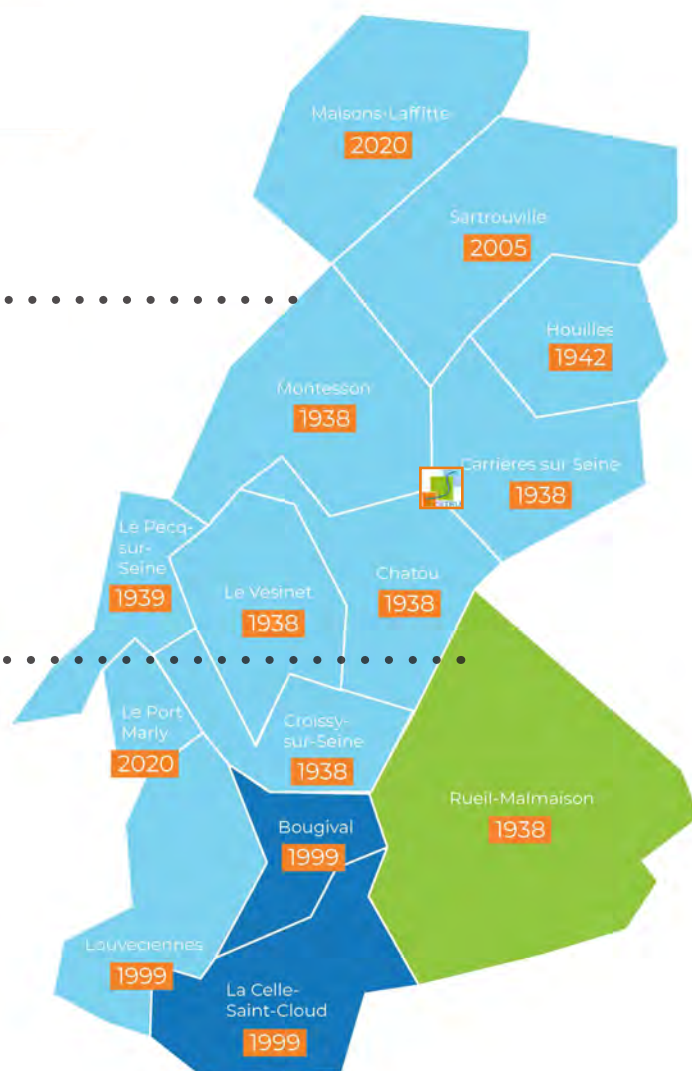


80 842 habitants dans la Communauté
d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

29 523 habitants dans la Communauté
d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine



Population INSEE 2025
333 546 habitants
dont 66% d'habitat collectif



Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains



Date d'entrée des communes dans le syndicat

Le SITRU est administré par un comité syndical composé de 66 élus (52 titulaires 14 suppléants), représentant les 14 communes.

Le comité syndical définit la politique générale du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service. Il se réunit au moins 4 fois par an pour débattre des orientations, du budget et des actions du syndicat.

Le bureau syndical prépare les délibérations abordées et les questions relatives posées lors des comités :

Arnaud de BOURROUSSE	Martine GUICHENDUC	Denis GABRIEL	François SCHMITT	Luc WATTELLE	Vincent MEZURE
					
Président jusqu'en novembre 2025 et maire de Carrières-	1^{ère} vice-présidente et maire-adjointe de Montesson	2^{ème} vice-président et maire-adjoint de Rueil-Malmaison	3^{ème} vice-président et maire-adjoint de Chatou	4^{ème} vice-président et maire de Bougival	5^{ème} vice-président et conseiller municipal de Bougival

Éric DUMOULIN



Reprend la présidence du SITRU à compter de novembre, entouré de ses vice-présidents :

				
Arnaud de BOURROUSSE	Denis GABRIEL	Martine GUICHENDUC	Luc WATTELLE	Vincent MEZURE

Délégué(e)s traitement :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

- Titulaire : MILLOT Michel (Carrières-sur-Seine)
- Titulaire : MOUTY Julien (Carrières-sur-Seine)
- Suppléante : SOUCHET Amélie (Carrières-sur-Seine)
- Titulaire : LEFEBURE Sophie (Chatou)
- Titulaire : PONTY Pascal (Chatou)
- Suppléante : BOUDER Laurence (Chatou)
- Titulaire : BONNET Thierry (Croissy-sur-Seine)
- Titulaire : BOURDEAU Thomas (Croissy-sur-Seine)
- Titulaire : CATTIER Etienne (Croissy-sur-Seine)
- Suppléant : MOREL Jean-Baptiste (Croissy-sur-Seine)
- Titulaire : RIBAUTE-PICARD Delphine (Houilles)
- Titulaire : CHAMBERT Julien (Houilles)

- Titulaire : HAUDRECHY Christophe (Houilles)
- Suppléante : LE LANN CONSTANS Isabelle (Houilles)
- Titulaire : BESSETTES Luc (Le Pecq)
- Titulaire : SIMONIN Bertrand (Le Pecq)
- Titulaire : DE CHABOT Laurence (Le Pecq)
- Suppléant : DOAN Raphaël (Le Pecq)
- Titulaire : CHERMEUX Catherine (Le Port-Marly)
- Titulaire : LENOIR Romaric (Le Port-Marly)
- Titulaire : SOUCARET Rodolphe (Le Port-Marly)
- Suppléant : PEMBA-MARINE Cédric (Le Port-Marly)
- Titulaire : MAETZ Ludovic (Le Vésinet)
- Titulaire : HENTZ Marc (Le Vésinet)
- Titulaire : VIDAL Patrick (Le Vésinet)
- Suppléante : LONARDI Monica (Le Vésinet)
- Titulaire : DE TONQUEDEC Isabelle (Louveciennes)
- Titulaire : DEMAI Dominique (Louveciennes)
- Titulaire : CHARLES-BERETTI Murielle (Louveciennes)
- Suppléante : VALLOT Armelle (Louveciennes)
- Titulaire : KOPELIANSKIS Claude (Maisons-Laffitte)
- Titulaire : QUENOT Yann (Maisons-Laffitte)
- Titulaire : DE PONTAUD Marie-Sophie (Maisons-Laffitte)
- Suppléante : DUFLOT Sylvie (Maisons-Laffitte)
- Titulaire : BRISTOL Nicole (Montesson)
- Titulaire : GIRAUD Pascal (Montesson)
- Titulaire : BARONI Jean-Baptiste (Montesson)
- Suppléant : LASSAGNE Vincent (Montesson)
- Titulaire : GODART Raynald (Sartrouville)
- Titulaires : DESJARDINS HAJEM Alice (Sartrouville)
- Titulaire : PECRIAUX Marie-Claude (Sartrouville)
- Suppléant : SALAMITOU Jacques (Sartrouville)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC

- Titulaire : CLERMONT Jean-Marie (Bougival)
- Suppléant : HUA Jean-Michel (Bougival)
- Titulaire LEJEUNE Richard (La Celle-Saint-Cloud)
- Titulaire : POUYET Vincent (La Celle-Saint-Cloud)
- Suppléant : BOUMENDIL Laurent (La Celle-Saint-Cloud)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC PARIS OUEST LA DEFENSE

- Titulaire : GOMEZ Pierre (Rueil-Malmaison)
- Titulaire : LANGLOIS D'ESTAINTOT Philippe (Rueil-Malmaison)
- Suppléante : GARRY Michelle (Rueil-Malmaison)

Délégué(e)s réseau de chaleur :

- Déléguée : ANDRADE DOS SANTOS Carlos (Carrières-sur-Seine)
- Délégué : MARTIN Daniel (Carrières-sur-Seine)
- Délégué : LEFEVRE Laurent (Chatou)
- Délégué : ROUSSET Serge (Houilles)
- Déléguée : HERREBRECHT Christine (Houilles)
- Délégué : LEFEVRE Laurent (Chatou)
- Délégué : DANIEL Sylvie (Sartrouville)
- Délégué : MAGALHAES COUTINHO Daniel (Sartrouville)

L'équipe du SITRU est composée de 8 personnes :

- Une directrice générale
- Une responsable finances et ressources
- Un comptable
- Deux techniciennes
- Deux gestionnaires administratives
- Une responsable communication

Le SITRU est un syndicat mixte qui exerce deux compétences principales.

La première, et la plus étendue, concerne le traitement des déchets pour l'ensemble de ses communes membres. La seconde compétence concerne le pilotage d'un réseau de chaleur urbain sur une partie du territoire. Ces deux volets sont interdépendants : la chaleur distribuée est produite par incinération des déchets dans l'unité de valorisation énergétique.

TRAITEMENT

Délégation de Service Public
avec SUEZ RV Energie

Société dédiée
CRISTAL ECO VALO

Durée 8 ans
2022-2030

Marchés Publics

- Exploitation déchetterie (PAPREC puis SUEZ à partir du 02/05/2025)
- Tri des collectes sélectives (PAPREC)
- Tri et traitement des encombrants et gravats (PAPREC)
- Tri et traitement des produits hors filière Déchets Diffus Spécifiques (DDS SARP Industries)
- Traitement des déchets végétaux (BIO YVELINES SERVICES)

Adhérents traitement : nos trois Établissements Publics
de Coopération Intercommunale

Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Paris Ouest
La Défense

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Délégation de Service Public
avec Engie

Société dédiée
CRISTAL ECO CHALEUR

Durée 15 ans
2019-2034

Adhérents réseau de chaleur : Carrières, Chatou, Houilles, Montesson et Sartrouville



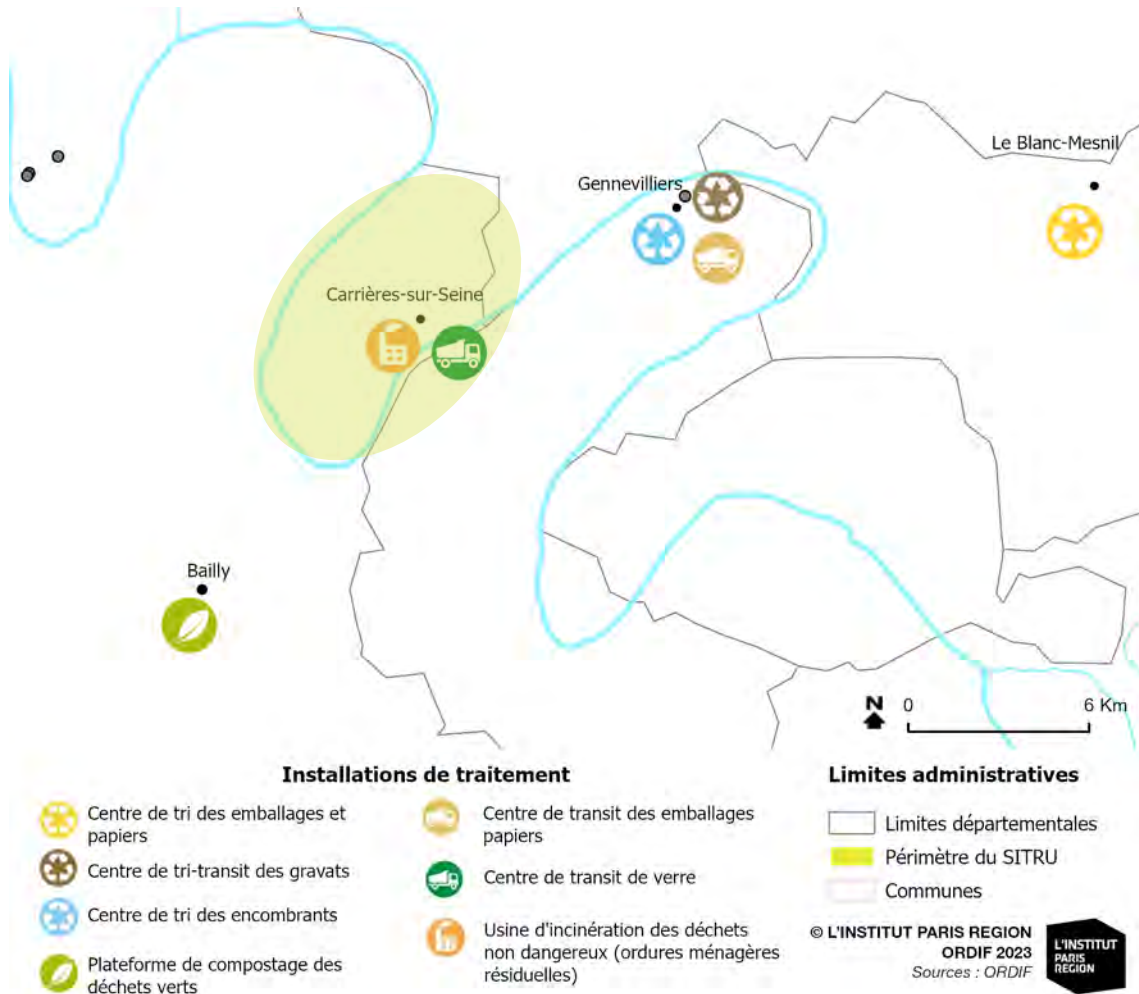
VILLE DE
HOUILLES



MONTESSON



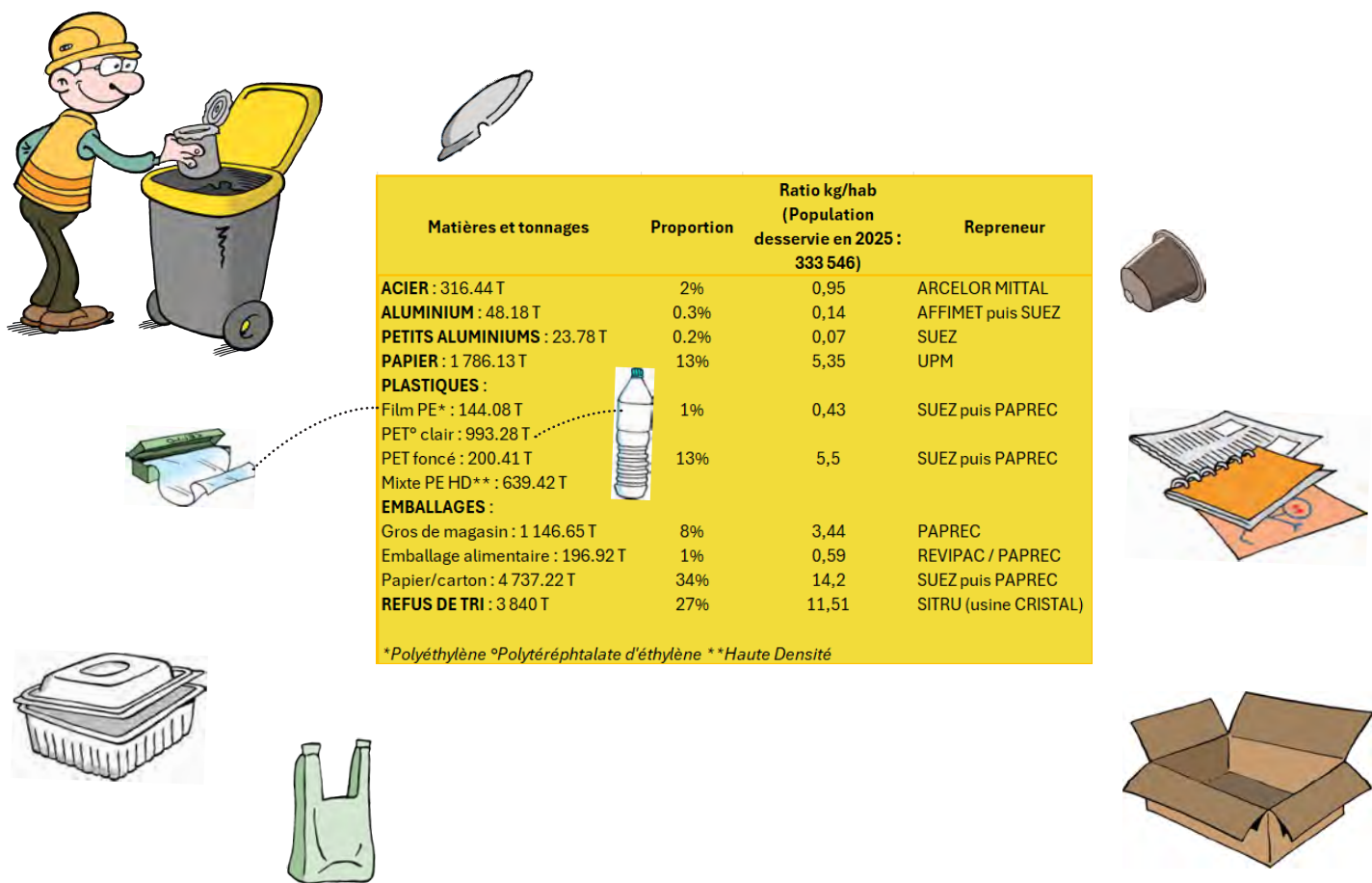
...réceptionnant les déchets du SITRU en 2025

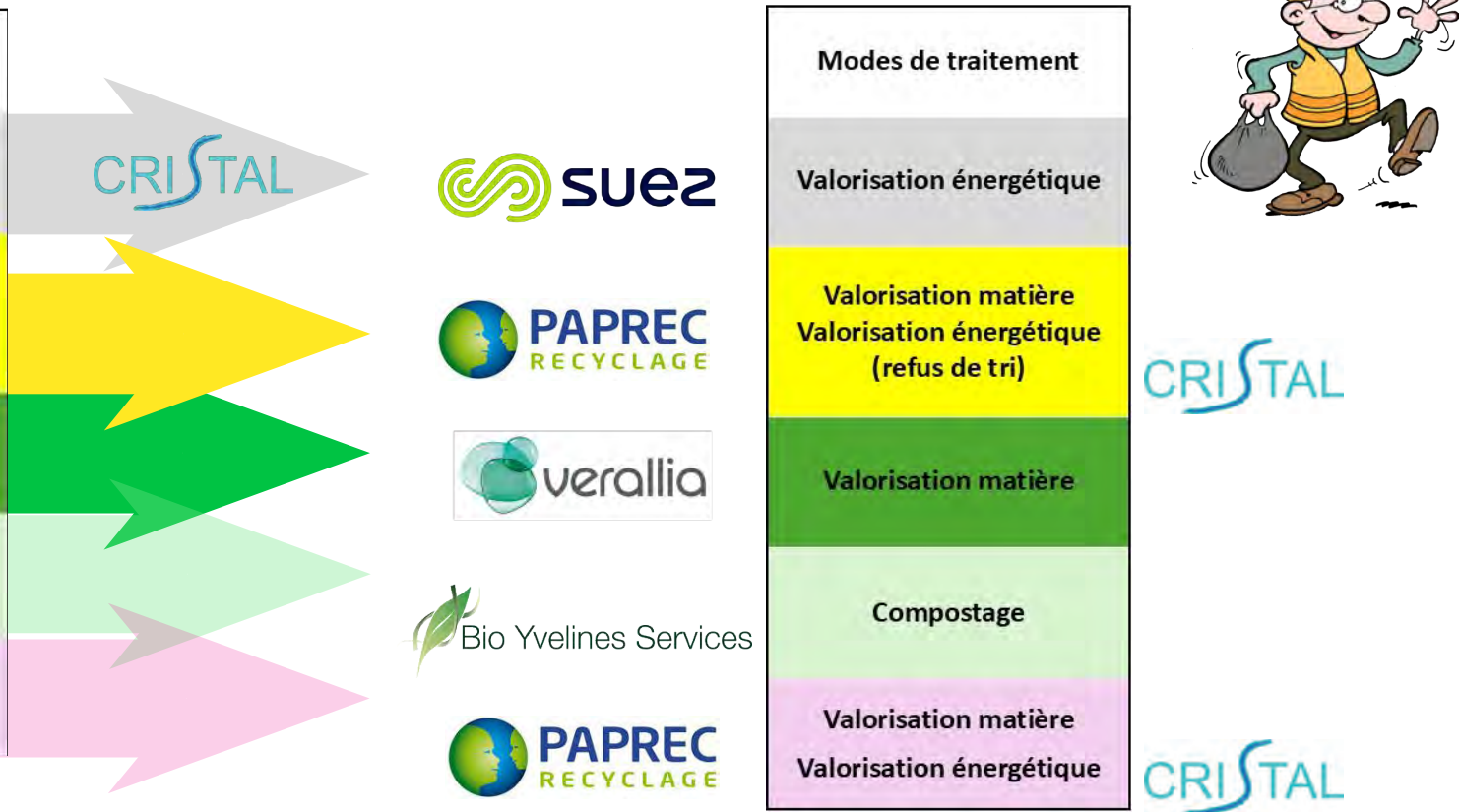


Le tableau et le synoptique ci-dessous vous apportent des informations, par typologie de déchets, des différents modes de collecte, de traitement et le tonnage collecté sur 2025 :

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages	Destination des déchets collectés
Ordures ménagères	Adhérents Déchetterie Services Techniques	73 725,29 1 487,74 3 521,02	Usine CRISTAL (CRISTAL ÉCO VALO)
Emballages & papiers	Adhérents Déchetterie	15 230,13 224,40	Quai de transfert à Gennevilliers (PAPREC Chantiers) > Centre de tri du Blanc-Mesnil (TRIVALO 93)
Verre	Adhérents Déchetterie	7 412,39 23,34	Aire de transit à Carrières-sur-Seine > Verrier
Déchets verts	Adhérents Déchetterie Services Techniques	10 245,56 789,26 1 619,40	Plateforme de compostage (Bio Yvelines Services)
Encombrants	Adhérents Déchetterie Services Techniques	7 759,36 3 159,68 1 271,64	Quai de transfert à Gennevilliers (PAPREC Chantiers)

Emballages et papiers en sortie du centre de tri :





VERRE : 7 435,73 tonnes

LA VALORISATION ET LE TRI DES DÉCHETS





Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

Les ordures ménagères résiduelles collectées par les adhérents du SITRU sont acheminées vers le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) CRISTAL, situé à Carrières-sur-Seine. L'exploitation de cette unité est assurée dans le cadre d'une délégation de service public confiée à Cristal Eco Valo, société dédiée de SUEZ RV Énergie.

Dotée d'une capacité réglementaire de 123 000 tonnes par an, l'installation procède à l'incinération des déchets avec valorisation énergétique. L'énergie produite est convertie à la fois sous forme d'électricité et de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire).

Outre les ordures ménagères résiduelles des adhérents du SITRU, CRISTAL traite les déchets des autres entités (autres syndicats, sociétés privées) afin d'éviter les vides de fours et tourner en pleine capacité (déchets tiers dans le tableau en p.14).

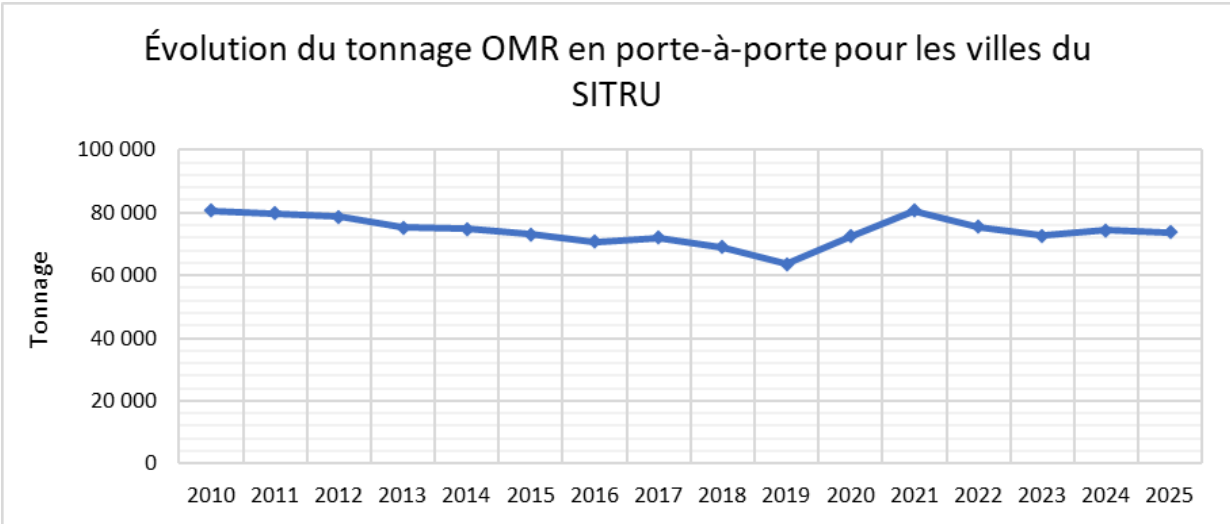
L'exploitation du site fait l'objet d'un suivi rigoureux assuré conjointement par le SITRU, l'exploitant et les services de l'État, notamment en ce qui concerne les rejets atmosphériques et les impacts environnementaux.

Évolution des tonnages réceptionnés sur l’usine :

Provenance des déchets (tonnes)	2025	2024	Delta 2025-2024 (t)	Delta 2025-2024 (%)
Total villes SITRU (collecte en PAP villes + nettoyage voirie)	77 246	78 159	- 913	- 1,2%
+ Refus de tri CS	3 840	6 872	- 3 032	- 44,1%
+ Refus de tri OE	3 634	4 724	- 1 090	- 23,1%
+ Déchetterie (tout-venant incinérables)	1 488	1 588	- 100	- 6,3%
+ Emmaüs (refus)	636	725	- 89	- 12,3%
+ Syctom (convention SITRU juin-25)	648	0	+ 648	+ 100%
=TOTAL déchets SITRU	87 492	92 068	- 4 576	- 5%
= + TOTAL des déchets tiers* SUEZ	19 628	18 784	+ 844	+ 4%
= TOTAL DÉCHETS RECUS	107 120	110 852	- 3 732	- 3,4%
- TOTAL DÉCHETS ÉVACUÉS	- 5 050	- 4 484	+ 566	+ 12,6%
= TOTAL DÉCHETS À INCINÉRER	102 070	106 368	- 4 298	- 4,04%

**Déchets tiers : Le délégataire est autorisé à compléter la capacité inutilisée de ses fours avec des déchets autres que ceux apportés par le syndicat. Le volume de déchets fourni par les communes membres est fixé à 90 000 tonnes, conformément au contrat de délégation de service public (DSP).*

Les apports en provenance des communes du SITRU (collecte en porte-à-porte + déchets du nettoyage de la voirie réalisé par les agents des services techniques) sont en légère baisse par rapport à 2024 (-1.2 %).



Les apports tiers de SUEZ sont en hausse, portés par une meilleure disponibilité des lignes. Cela s’explique notamment par l’achèvement des travaux d’investissement, qui ont permis d’améliorer la performance globale de l’installation.

Les volumes de déchets évacués ont été plus élevés en 2025 en raison de plusieurs incidents techniques imprévus, notamment la défaillance du fournisseur de bicarbonate, utilisé pour le traitement des fumées, et une panne de la vanne de désurchauffe, organe important du process servant à refroidir et réguler la vapeur, afin de sécuriser le fonctionnement de l’installation et de protéger les équipements. À ces difficultés s’est ajoutée l’indisponibilité des lignes avant les arrêts techniques planifiés.

Valorisation des déchets incinérés

Le SITRU exploite son propre centre de valorisation énergétique, CRISTAL, qui transforme l’énergie issue de l’incinération des déchets ménagers. La chaleur produite par ce procédé est récupérée sous forme de vapeur, permettant ainsi la production conjointe de chaleur et d’électricité.

Cette installation contribue activement à la transition énergétique du territoire en permettant :

- l’alimentation du réseau de chaleur urbain du SITRU en énergie thermique ;
- la production d’électricité injectée sur le réseau ;
- la récupération de mâchefers, utilisés en sous-couche dans les travaux routiers ;
- l’extraction et la valorisation de métaux recyclables contenus dans les mâchefers.

L’enjeu de la performance énergétique

Le Grenelle de l’environnement a souligné l’importance de la maîtrise des consommations énergétiques. Dans cette logique, la directive européenne relative à la prévention et à la réduction intégrée des pollutions impose une utilisation efficiente de l’énergie dans les installations industrielles. S’inscrivant dans cette dynamique, l’arrêté ministériel du 3 août 2010 rend obligatoire une évaluation annuelle de la performance énergétique des unités d’incinération.

Cette évaluation permet de mesurer avec précision le rapport entre l’énergie valorisée et la quantité de déchets incinérés. Outre son intérêt environnemental dans une logique d’économie circulaire, la performance énergétique influe directement sur le niveau de Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) auquel est assujetti le site.

Le tableau ci-dessous présente l’évolution des montants de TGAP, passés et à venir. Jusqu’en 2022, les taux appliqués correspondaient à la première ligne du tableau. Depuis 2023, le SITRU bénéficie du tarif réduit, la performance énergétique de l’usine étant supérieure à 65 %.

En 2025, celle-ci s’élève à 70,6 %, confirmant l’application du montant le plus avantageux

Montant TGAP /t	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Performance énergétique < 65%	9 €	9 €	14 €	14 €	17 €	20 €	25 €
Performance énergétique > 65%	3 €	3 €	8 €	11 €	12 €	14 €	15 €

La production d’électricité et de chaleur

La combustion des déchets permet de valoriser l’énergie contenue dans les ordures ménagères. La chaleur dégagée, atteignant environ 1 100 °C dans le four, chauffe l’eau circulant dans les parois de la chaudière. Cette eau est ainsi transformée en vapeur sous haute pression (22 bars) à une température de 280 °C.

Cette vapeur est ensuite utilisée pour la production d’électricité et la fourniture de chaleur, notamment dans le cadre du réseau de chaleur urbain (RCU).

La vapeur produite par la combustion des déchets dans les chaudières alimente un groupe turbo-alternateur (GTA) d’une puissance nominale de 2,9 MW (nommé GTA 1). Un second groupe turbo-alternateur (nommé GTA2) d’une puissance nominale de 0,6 MW a été mis en service pour améliorer le rendement de l’usine.

L’électricité ainsi générée est valorisée de deux manières :

- **Autoconsommation** : elle couvre les besoins électriques de l’usine ainsi que ceux des bureaux du SITRU ;
- **Injection sur le réseau** : le surplus est injecté et vendu au réseau de chaleur urbain.

En 2025, la répartition de l’électricité produite sur le site est la suivante :

Autoconsommation	Vente	TOTAL
7 813MWh	8 878 MWh	16 692 MWh

En 2025, 46,8 % de l’énergie produite par l’usine a été autoconsommée pour ses propres besoins et pour l’alimentation des équipements du réseau de chaleur urbain. La quantité d’électricité excédentaire est vendue sur le réseau public d’électricité.

Lorsque les équipements communs sont à l’arrêt, ou en cas d’incident touchant simultanément les deux groupes turbo-alternateurs ou les deux fours, le site doit acheter de l’électricité sur le réseau afin d’assurer le fonctionnement de ses installations. En 2025, cette électricité achetée représente 7 % de la consommation totale du site (usine, bureaux du SITRU et équipements du réseau de chaleur), en légère baisse par rapport à 2024, où cette part s’élevait à 9 %.

La vapeur générée par l’usine est valorisée de deux façons principales :

- **Pour les besoins internes de l’installation** : elle est utilisée pour couvrir certains besoins en énergie de l’usine (comme le réchauffage de l’air de combustion ou le préchauffage de l’eau de la chaudière.
- **Pour l’alimentation du réseau de chauffage urbain (RCU) du SITRU** : grâce à un échangeur thermique, la vapeur produite chauffe l’eau qui est ensuite distribuée dans le réseau de chaleur.

La quantité de chaleur vendue au RCU a été plus importante en 2025 (87 372 MWh) qu’en 2024 (82 451 MWh), 2023 (69 308 MWh), 2022 (59 581 MWh) et 2021 (53 382 MWh), du fait de l’extension du réseau de chaleur urbain et grâce à l’amélioration de la disponibilité des lignes.

2025	2024	Delta 2025/2024 En MWh	Delta 2025/2024 En %
Cumul de production en MWh	Cumul de production en MWh		
87 372	82 451	+ 4 921	+ 6 %



Les lieux raccordés en 2025 :

- Chatou : l'Hôtel de Ville, la Villa Auguste
- Montesson : l'Hôtel de ville, la Salle des fêtes, le Dojo, une résidence Place Demange, résidences rue Gaston Voillereau et rue Pierre Louis Guyard
- Sartrouville : Lycée Evariste Galois.

Valoriser les sous-produits issus de l'incinération

Bien que la valorisation énergétique joue un rôle central, la valorisation matière reste tout aussi importante. À l'issue de la combustion, les mâchefers _aussi appelés imbrûlés_ contiennent encore des métaux ferreux et non ferreux. Ces matériaux sont récupérés puis valorisés séparément, contribuant ainsi à une gestion plus complète et durable des déchets.

• Mâchefers

À l'image des cendres dans une cheminée, les mâchefers sont les résidus solides issus de la combustion des déchets. Considérés comme des déchets non dangereux, ils peuvent être valorisés, notamment en sous-couche routière.

Après leur récupération, ils sont envoyés dans une Installation de Maturation et d'Élaboration des Mâchefers (IME), où ils sont stabilisés puis triés en trois catégories :

- Graves de mâchefers (environ 90 %) : utilisées pour la construction de routes.
- Métaux ferreux et non ferreux (près de 10 %) : récupérés et réutilisés en aciérie.
- Imbrûlés (moins de 1 %) : renvoyés en incinération ou en stockage.

La quantité totale produite en sortie des fours en 2025 est de 17 783 tonnes et représente 16,9 % du tonnage incinéré (16,9 % en 2024, 17,4 % en 2023, 19,1 % en 2022 et 18 % en 2021).

• Métaux ferreux et non ferreux

Les métaux contenus dans les déchets sont récupérés à différentes étapes du processus :

- En amont de l'incinération, les ferrailles de grande taille sont extraites à l'aide de cribles.
- En aval, les métaux encore présents sont d'abord séparés des mâchefers, puis captés par un système d'aimant (overband).

Ces métaux, une fois triés, sont revendus à des industries spécialisées. Les recettes issues de cette valorisation sont gérées par Cristal Éco Valo, qui les commercialise directement auprès de repreneurs. Les métaux non captés à cette étape, notamment les non ferreux sont ensuite récupérés dans l'unité de maturation des mâchefers :

- la quantité de métaux ferreux extraits en 2025 est de 1 535 tonnes soit 1,46 % des tonnes incinérées,
- la quantité de métaux non ferreux extraits en 2025 est de 1 231 tonnes soit 1,2 % des tonnes incinérées .

• **Les déchets ultimes : les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération de Déchets Non Dangereux (REFIDND)**

En raison du traitement sec des fumées, les résidus d'épuration des fumées d'incinération de déchets non dangereux (REFIDND) sont les seuls déchets non valorisables issus du procédé.

Ils se composent principalement de cendres et de réactifs, piégés par le bicarbonate de sodium, formant ce qu'on appelle un "gâteau de filtration".

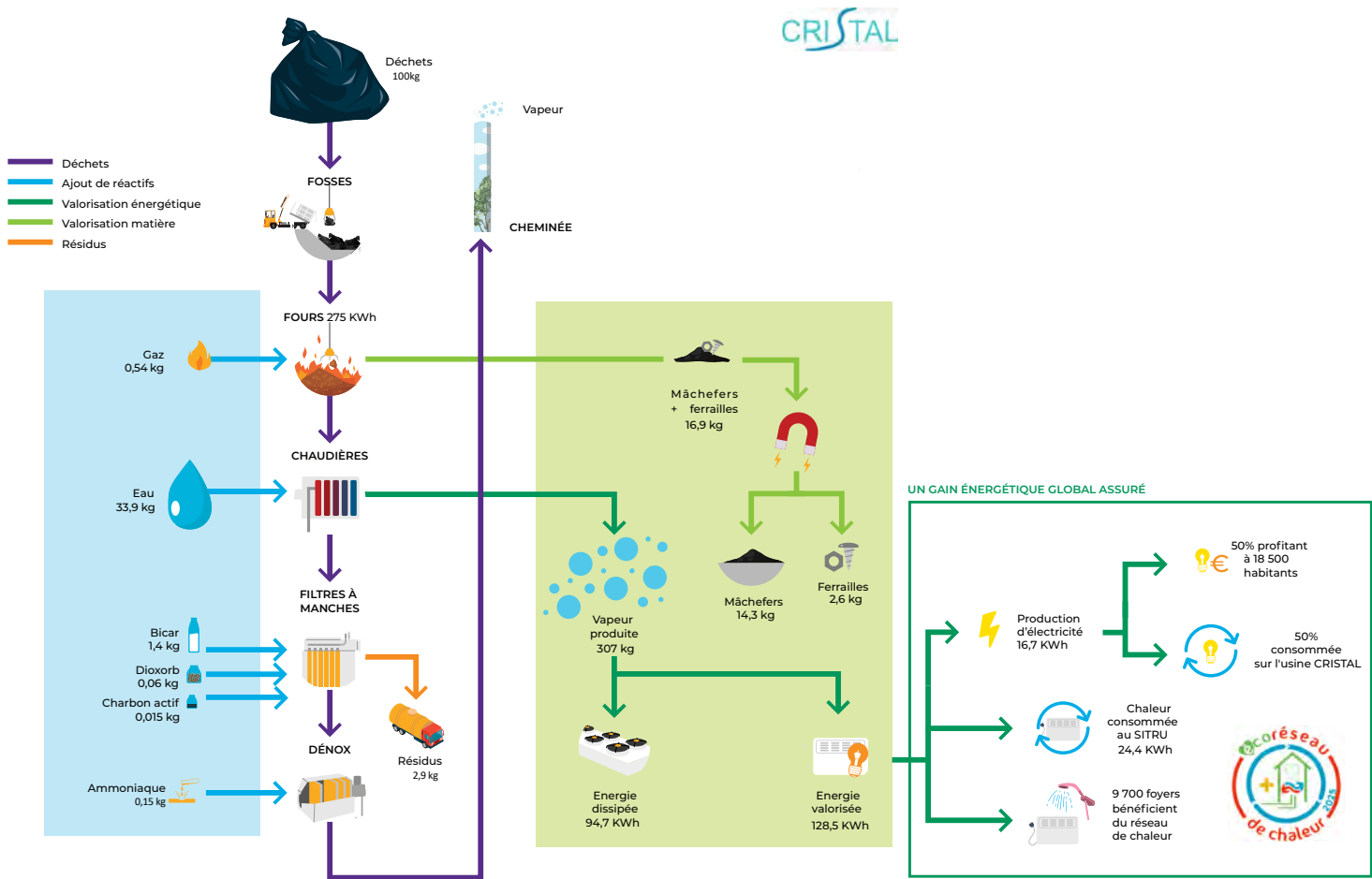
Ces déchets ultimes sont acheminés vers une Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD) située à Villeparisis (77).

En 2025, 3 031 tonnes de REFIDND ont été produites et 3 170 tonnes ont été évacuées (compte tenu de l'effet stock de l'année précédente), soit 3,02 % de la quantité de déchets incinérés (par rapport à 3,12 % en 2024, 3,34 % en 2023 et 3,12 % en 2022) dont :

- > 3 065 tonnes ayant transité par les silos et évacués en camion-citerne soit 2,92 % de la quantité de déchets incinérés
- > 105 tonnes récupérés en big-bags et évacués en camion-plateau soit 0,1 % de la quantité de déchets incinérés.



Afin de mieux visualiser les différentes étapes techniques, les entrants et les sortants, le SITRU a créé une infographie qui donne les grandes masses rapportées à 100 kg de déchets apportés :



La collecte sélective sur le territoire du SITRU se divise en deux principaux flux : le verre, et les emballages/papiers. Ces matériaux participent pleinement à l'économie circulaire, car ils sont collectés, triés, recyclés, puis réutilisés.

Le verre

Le verre fait l'objet d'une collecte spécifique et d'un traitement dédié. Après dépôt sur l'aire de transit située à l'arrière de l'usine CRISTAL, les pots, bocaux et bouteilles en verre sont transportés par gros porteurs vers une verrerie, où ils sont fondus puis réutilisés.

Le verre peut être recyclé indéfiniment, ce qui rend son tri particulièrement important.

En 2025, la quantité de verre collectée est de 7 436 tonnes recyclées au sein du SITRU, soit environ 22 kg par habitant sur l'année (moyenne nationale = 21 kg/habitant).

Les emballages et papiers

La gestion des emballages et papiers recyclables sur le territoire du SITRU continue d'évoluer. Depuis 2021, les consignes de tri ont été étendues pour inclure un plus large éventail de matériaux recyclables, facilitant ainsi le geste de tri pour les habitants et améliorant la qualité des déchets collectés.

Partie 2 > LA VALORISATION ET LE TRI DES DÉCHETS



Mémo TRI TOUS les emballages se trient, TOUS les papiers se recyclent !

Un geste simple

+ d'informations sur sitru.fr



Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent !

Plastique ou don aux associations
Laissons les bouchons sur les contenants, ils seront séparés pour être recyclés !
+ facile à trier

Alu
Même tout petit, le déchet en aluminium ou en acier sera recyclé !

Acier

Papier
Sans être déchiquetés ou froissés, tous les papiers seront recyclés !

Carton
Aplatis, même salis, tous les cartons ont le droit à une nouvelle vie !

BIEN VIDER LES EMBALLAGES DE LEUR CONTENU en vrac dans le bac

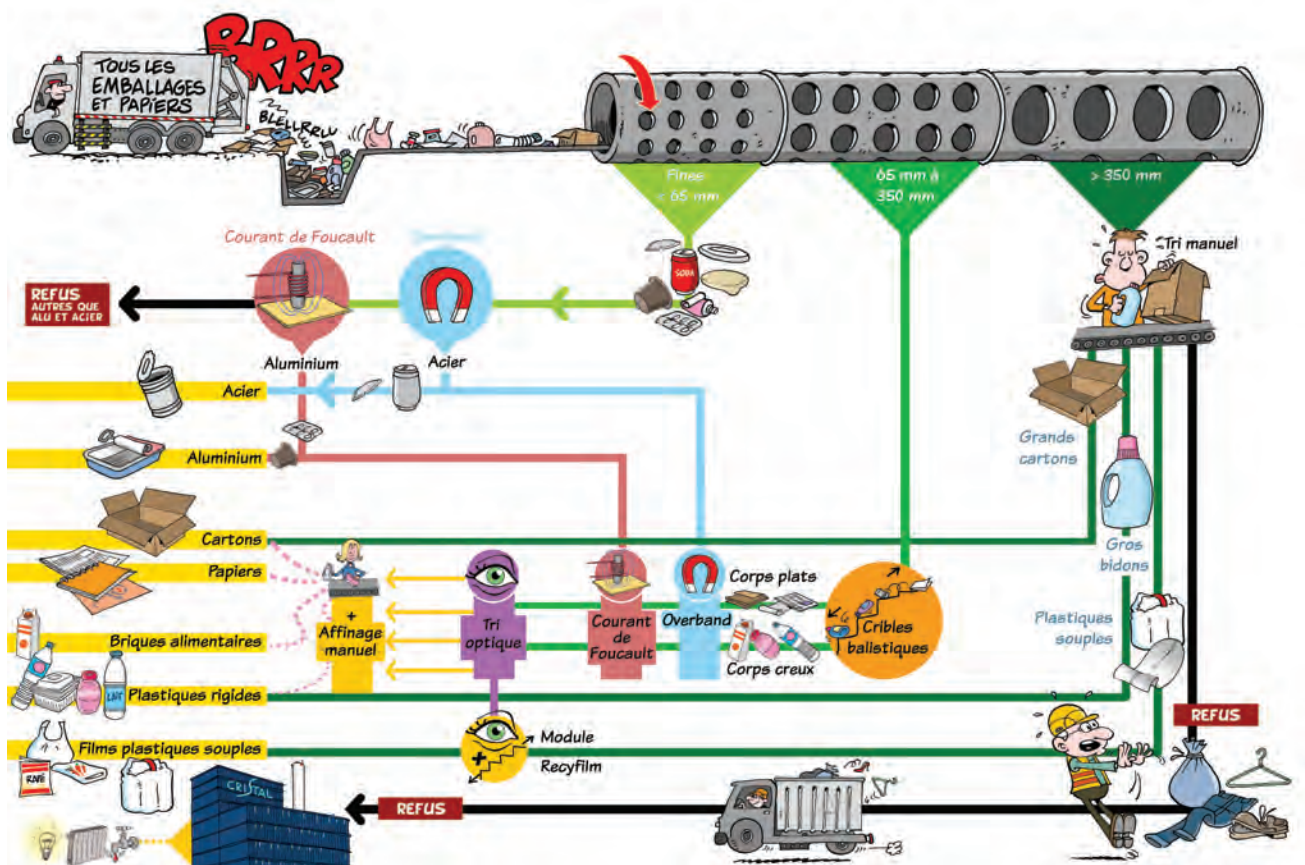
Verre
L'emballage en verre intact ou cassé, autre que miroirs et vaisselle est recyclable à l'infini.

ATTENTION : ERREURS DE TRI
Ne pas laisser de restes alimentaires. Ne pas mettre les emballages les uns dans les autres. Ne pas mettre les déchets dans un sac. Ne pas mettre de jouets, de textile, d'objets, de déchets dangereux, de mouchoirs, d'essuie-tout ou lingettes, pas de verre, pas de vaisselle, pas de sac d'ordures, pas de médicaments (seulement les plaquettes en alu), pas de piles, pas d'électronique... Ne pas jeter d'emballages en bois (ex : boîte de fromage et cagettes).

CES INTERDITS SONT À METTRE AUX ORDURES MÉNAGÈRES. APPOUR EN DÉCHÈTTERIE OU POINT DE COLLECTE

Le centre de tri

L'ensemble des collectes sélectives sur le territoire est d'abord regroupé (massifié) sur le site de transfert Paprec à Gennevilliers. Ces déchets sont ensuite acheminés vers le centre de tri Trivalo 93, exploité par Paprec au Blanc-Mesnil



Les tonnages entrants

En 2025, 15 454 tonnes d'emballages et papiers ont été réceptionnées dans les centres de tri pour le compte du SITRU.

Les tonnages triés

Durant la même année, 14 073 tonnes d'emballages et papiers ont été effectivement triées (y compris le refus de tri).

La différence entre ces deux tonnages, entrant et sortant, s'explique par un effet de stockage : les déchets triés sont temporairement stockés sur le site jusqu'à ce qu'un volume suffisant soit atteint pour leur envoi vers un repreneur.

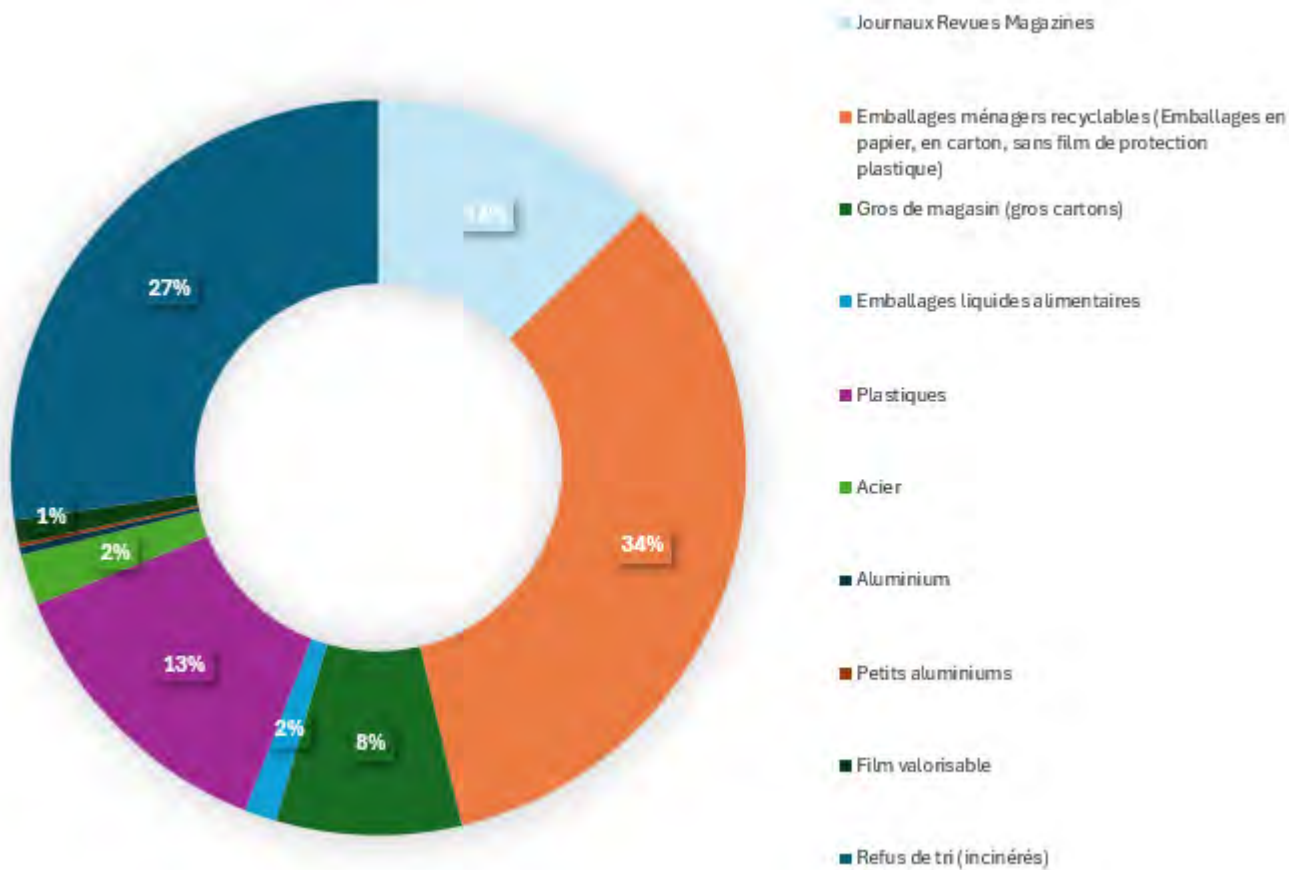
La quantité de matières recyclables a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs : évolution des modes de consommation, baisse des quantités d'emballages et de papiers produites, ou encore effets des démarches de prévention.

Cette évolution ne traduit pas nécessairement une moindre participation des habitants au tri.

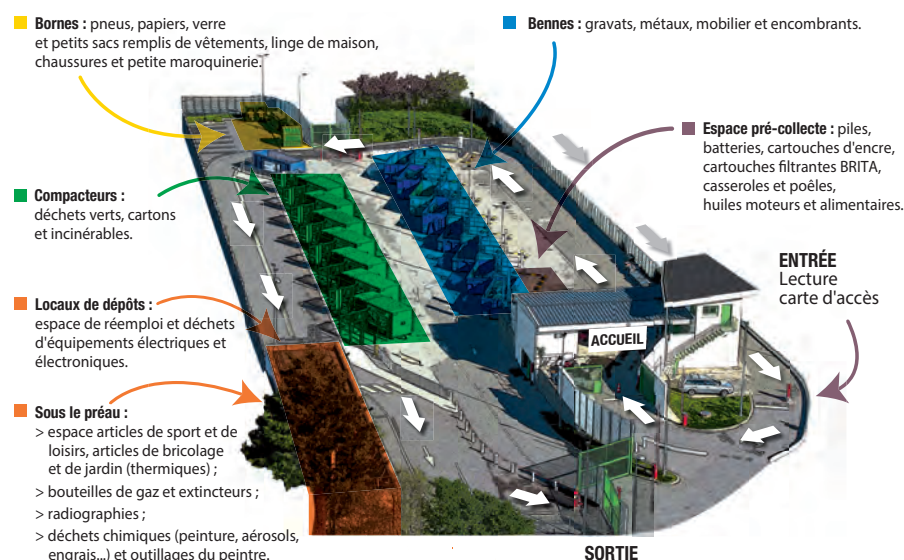
Les tonnages restent majoritairement constitués d’emballages ménagers recyclables, qui représentent à eux seuls 34 % du total collecté.

Le niveau des refus de tri, qui atteint 27 % des tonnages collectés, rappelle toutefois l’importance de poursuivre les actions de sensibilisation afin d’améliorer la qualité du tri.

Si nous ajoutons le tonnage de verre au tonnage de collecte sélective, soit au total 21 185 tonnes, cela représente 68,6 kg par habitant collectés sur le territoire (moyenne nationale = 62 ,2 kg par habitant).



Le SITRU est propriétaire d'une déchetterie située au 1 rue de l'Union à Carrières-sur-Seine, mise en service en 2004 et entièrement réhabilitée entre 2022 et 2023.



La nouvelle configuration comprend un pont bascule à l'entrée et un autre à la sortie, assurant une meilleure fluidité des dépôts et évitant les croisements de véhicules. Plusieurs zones distinctes facilitent le tri :

- un quai de déchargement équipé de 9 bennes,
- un espace dédié aux bornes textiles, papiers, verre et pneus,
- une nouvelle zone compacteurs (mise en service en décembre 2025),
- un bâtiment spécifique pour le stockage des DEEE, déchets dangereux, extincteurs, bouteilles de gaz, radiographies, articles de sport et loisirs, de bricolage et de jardin thermiques ainsi qu'un espace réemploi.

Chaque véhicule est pesé à l'entrée et à la sortie, ce qui permet un suivi précis des apports. Un contrôle d'accès par carte, mis en place en 2015, garantit un usage réservé aux particuliers soumis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Chaque carte, liée au foyer fiscal, permet jusqu'à 3 tonnes ou 15 passages par an.

Depuis le 2 mai 2025, le SITRU a confié à SUEZ l'exploitation de la déchetterie de Carrières-sur-Seine, avec pour objectif de garantir un service public performant, accueillant, sécurisé et respectueux de l'environnement.

SUEZ a mobilisé des moyens humains et techniques importants pour assurer un service exemplaire :

- 3 agents présents de manière continue, formés à l'accueil du public, au réemploi et au tri. Véritables ambassadeurs du tri, ils orientent les usagers et assurent un tri de qualité afin d'atteindre un taux de valorisation optimale,
- une flotte de véhicules à motorisation propre (électrique et GNV (Gaz Naturel pour Véhicules)) pour limiter les nuisances sonores et l'impact environnemental,

- des bennes neuves (12, 15 et 30 m³) ainsi que des équipements de nettoyage autonomes, performants et silencieux (souffleurs électriques, nettoyeurs haute pression...),
- un encadrement renforcé pour un suivi sur mesure, une astreinte permanente et une amélioration continue des prestations.

En 2025, 72 211 passages ont été comptabilisés à la déchetterie. Ce chiffre constitue un minimum, car certaines périodes de travaux ou des dysfonctionnements ponctuels du système de contrôle d'accès ont pu empêcher l'enregistrement automatique des entrées via les badges.

Les tonnages réceptionnés et traités en déchetterie représentent en 2025, environ 13 593 tonnes. Les déchets sont triés sur site et valorisés de manière optimale.

Type de déchets évacués	Tonnages 2025
Gravats	6 330
Encombrants (tout venant)	2 711
Encombrants (incinérables)	1 538
Mobilier usagé	939
Déchets végétaux	789
Déchets d'équipements électriques et électroniques	339
Ferrailles	448
Cartons	185
Déchets toxiques EcoDDS	132
Vêtements	35
Papiers	37
Verre	23
Déchets toxiques hors EcoDDS	22
Pneumatiques usagés	10,8
Huiles minérales	13
Batteries	8
Bouteilles de gaz et extincteurs	22
Piles	4
Objets réemploi	1,7
Huiles alimentaires	2
Ampoules et néons	1,8
Cartouches d'encre	1
Radiographies	0,350
Total	13 593

L'ensemble des déchets végétaux collectés par le SITRU sont envoyés sur la Plateforme Bio Yvelines Services localisée à Bailly.

En 2025, ce sont 12 653 tonnes de déchets végétaux qui ont été apportées par le SITRU sur la plateforme de Bio Yvelines Services. Les entrées sont saisonnières avec deux pics marqués : un au printemps pour les tailles des pelouses et des haies et un à l'automne pour les tailles de haies.

Apports SITRU 2025	Tonnages	Proportion
Porte-à-porte	10 245	81%
Services Techniques	1 619	12,8%
Déchetterie	789	6,2%
TOTAL	12 653	100%

Une fois réceptionnés, les déchets sont d'abord triés afin d'éliminer les erreurs de tri, puis broyés pour en réduire le volume et en homogénéiser la texture. Une partie de ces déchets est ensuite dirigée vers une phase de compostage. Le compost en cours de formation est criblé pour en retirer les éléments indésirables, avant d'achever sa maturation. Le compost final, ainsi que le broyat non composté et le paillage, sont ensuite mis à disposition des services techniques des communes, des paysagistes, des entreprises, etc.



Partie 2 > LA VALORISATION ET LE TRI DES DÉCHETS

26



Bio Yvelines Services

Les encombrants et les gravats sont les déchets les plus volumineux et les plus compliqués en termes de prise en charge et de logistique.

En 2025, le SITRU a collecté et valorisé 12 191 tonnes d'encombrants (collecte en porte-à porte, apports en déchetterie et apports des services techniques) et 7 269 tonnes de gravats mélangés (apports en déchetterie et services techniques).

Les encombrants et les gravats collectés sont envoyés sur les chaînes de tri de PAPREC Chantiers à Gennevilliers.

Le prestataire a l'obligation de valoriser au maximum les déchets, en priorisant la valorisation dite matière (recyclage), puis la valorisation dite énergétique (incinération), et en limitant au maximum l'enfouissement.

Pour les encombrants, les matières valorisables sont réparties de la façon suivante :

Taux de valorisation matière

- > Ferrailles : 1,5 %
- > Cartons : 2,4 %
- > Bois : 52,6 %

Taux de valorisation énergétique

- > Refus de tri incinérables : 35,3 %
- > Taux de refus de tri mis en ISDND (installation de stockage de déchets non dangereux) : 4 %
- > Taux de déchets inertes (remblai de carrières) : 2,3 %

Le reste du tri concerne les pneus et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Pour les gravats, il s'agit uniquement de valorisation matière et le gisement résiduel est considéré en refus de tri :

Taux de valorisation matière

- > Plâtre : 27 %

Taux de déchets

- > remblai de carrières : 52 %

Taux de refus de tri : 21 %

Évolution des tonnages des déchets traités par les adhérents

Ratios collectés en kg par habitants	CASGBS						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	
Kilos collectés par habitant 2025	232	22	46	58	40	24	422
Ratio 2025	54,9%	5,2%	11%	13,7%	9,6%	5,6%	100%
Kilos collectés par habitant 2024	235,8	24,3	45,9	57,9	43,5	23,1	430,5
Ratio 2024	55%	6%	11%	13%	10%	5%	100%
Évolution kg 2025/2024	-1,7%	-10%	0	-0,5%	-7,3%	2,6%	-2%



Ratios collectés en kg par habitants	CAVGP						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	
Kilos collectés par habitant 2025	206	20,8	49	9,9	46,6	27,5	359,8
Ratio 2025	57%	6%	14%	3%	13%	8%	100%
Kilos collectés par habitant 2024	206,6	19	47,3	8,8	48,1	26,6	356,4
Ratio 2024	58%	5%	13%	2%	14%	7%	100%
Évolution kg 2025/2024	-0,3%	9,7%	0,04%	12,8%	-3,2%	3,1%	1%

Ratios collectés en kg par habitants	EPT POLD Rueil-Malmaison						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	
Kilos collectés par habitant 2025	239,6	23,7	42,1	5,9	18,3	32,6	362,2
Ratio 2025	66%	7%	12%	2%	5%	9%	100%
Kilos collectés par habitant 2024	252,2	23,7	42,9	5,6	20,7	34	379
Ratio 2024	67%	6%	11%	1%	5%	9%	100%
Évolution kg 2025/2024	-5%	0	-1,7%	5,2%	-11,8%	-4,1%	-4,4%



LA COMMUNICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



• Communication et sensibilisation : une année 2025 riche en mobilisation

L'année 2025 a été marquée par une dynamique particulièrement soutenue en matière de communication et de sensibilisation, illustrant pleinement l'engagement du SITRU en faveur de la réduction des déchets, du tri et de la valorisation des ressources.

Un temps fort : la journée portes ouvertes du syndicat



AU PROGRAMME :

- Visites de l'usine CRISTAL et sa chaufferie**
en continu, inscriptions sur place pour tout public
- Spectacles**
10h30 / 16h • "Les Frères Rippetout"
10h / 13h / 14h30 • "Le professeur Tritou recycle la magie"
- Discours**
11h30 • Discours du Président du SITRU
- Communication**
13h30 • Les biodéchets : quelle action sur le territoire ?
15h • Astuces et conseils pour éviter le gaspillage alimentaire
- Compost, miel et food-trucks**
à disposition des visiteurs

La journée portes ouvertes du 18 mai a constitué l'un des temps forts de l'année. Elle a mobilisé 118 acteurs et permis d'accueillir 4 490 visiteurs dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle.

En complément des visites continues de l'usine CRISTAL et de la chaufferie, de nombreuses animations ont rythmé cette journée. Deux spectacles ont ponctué l'événement, tandis qu'un magicien a illustré de manière poétique la transformation des déchets, offrant au public une approche à la fois ludique et pédagogique.

Sur le thème du gaspillage alimentaire, une conférencière a distribué des livrets de conseils autour du « zéro déchet en cuisine » et a échangé avec les visiteurs, notamment autour des pratiques de fermentation.

Des stands, animés par les agents des villes et des bénévoles associatifs, ont également permis de proposer des solutions concrètes pour réduire ses déchets et mieux comprendre les enjeux du tri et du recyclage.

Parmi les animations les plus appréciées, les vélos-smoothies ont permis de sensibiliser le public à la lutte contre le gaspillage alimentaire en valorisant des fruits récupérés, dans un format à la fois participatif et attractif. Un petit effort physique pour produire un jus rafraîchissant et vitaminé !

Les visiteurs ont également pu repartir avec du compost de qualité, mis en sac par des travailleurs du territoire porteurs de handicap, illustrant concrètement les bénéfices de la valorisation organique. La sensibilisation à la biodiversité a complété cette programmation grâce à l'apiculteur du SITRU et aux membres de la Ligue de protection des oiseaux, qui ont expliqué la vie des abeilles et des Faucons crécerelles installés sur le site.

Enfin, la prévention de production de déchets s'est illustrée grâce au soutien des compagnons Emmaüs, avec un troc libre à la déchetterie, et l'intervention des bénévoles du Repair Café. Ces derniers ont permis à 55 visiteurs de remettre dans les mains expertes des bénévoles, 68 objets de toutes sortes : appareils électriques et de bricolage, jouets, vélos, vêtements.

Avec un taux de réparation de 90 %, ce sont 61 objets, représentant 285 kg de déchets évités, qui ont



- **Troc libre et gratuit** : possibilité d'échanger jusqu'à 5 objets ou effets personnels en bon état (jouets, objets, vêtements) contre 5 autres pris sur place.
(Faire tamponner le livret délivré à l'accueil du SITRU et de la déchetterie).
- **Repair Café** : réparations de vélos, bijoux, petit électroménager, informatique, couture.
- **Espace vélos** : essais de vélos électriques, draisennes et vélo-smoothie.
- **Animation et sensibilisation** : à la biodiversité, à la réduction des déchets, au tri, au recyclage et à la valorisation des déchets.



pu connaître une seconde vie !

Cette journée a ainsi confirmé son succès et démontré, une nouvelle fois, la capacité du SITRU à fédérer largement autour des enjeux environnementaux, sous une météo très agréable, dans la bonne humeur, partagée par toutes générations confondues.

- **Une mobilisation active dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets**



La Semaine européenne de la réduction des déchets a, elle aussi, constitué un temps fort de l'année.

Grâce à l'implication conjointe des associations, des éco-organismes, des agents des villes, de la CASGBS et du SITRU, la réduction des déchets a pu être abordée sous plusieurs angles à travers différentes actions proposées sur le territoire.

En complément des visites durant cette période, des animations ont été proposées à la déchetterie du SITRU :

> Des actions de sensibilisation aux produits chimiques, aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (les D3E regroupent l'ensemble des appareils fonctionnant à l'électricité ou contenant des composants électroniques), thématiques mis à l'honneur cette année. En effet, ces échanges ont permis de rappeler l'importance d'une bonne orientation de ces déchets pour préserver l'environnement et la santé.

> Une sensibilisation à la réduction des déchets et au compostage.

Un stand consacré à la réduction des déchets et au compostage, tenu par la CASGBS, a permis d'informer les usagers et d'échanger avec eux sur ces pratiques du quotidien.

Par ailleurs, un questionnaire a été proposé aux usagers afin de recueillir leur niveau de satisfaction dans le cadre d'un projet d'étude sur la déchetterie, conduit avec un étudiant de Polytechnique. Cette démarche a permis d'associer les habitants à la réflexion sur l'amélioration continue du service.



Enfin, cette semaine a également permis à la communauté Emmaüs de collecter 900 kg de jeux et jouets grâce aux 60 hottes déployées sur 8 points de collecte, illustrant le fort potentiel du réemploi solidaire sur le territoire.



- **Une communication en évolution, au plus près des habitants**

Ces dernières années, la communication du SITRU a poursuivi son évolution afin de privilégier des supports plus ciblés et une information toujours plus pédagogique sur le devenir des déchets.

En 2025, un angle plus technique a également été développé, afin de mieux expliquer aux habitants les étapes de traitement et de valorisation.

Dans cette logique, un numéro spécial a été édité et diffusé sur l'ensemble du territoire pour sensibiliser les habitants aux bons gestes de tri concernant les emballages ménagers et les papiers.

- **Les visites**



En 2025, 401 élèves et 202 adultes ont été accueillis, en dehors de la journée portes ouvertes, pour découvrir les missions du SITRU, le centre de valorisation et la chaufferie.

En complément, deux interventions ont été menées dans des classes de CM2 de l'école Sainte-Marie de Maisons-Laffitte, ainsi qu'auprès d'une vingtaine de salariés de l'entreprise voisine Konica Minolta.

TRIVALO

Cinq visites, organisées avec notre partenaire PAPREC, ont permis à 50 visiteurs de découvrir concrètement le parcours du tri. Elles ont mis en lumière le passage des quatre grandes familles de déchets déposées dans le bac jaune à douze matières prêtes à être recyclées, tout en apportant des explications pédagogiques sur la qualité du tri.



Une visite a également été organisée pour les adhérents du SITRU et des membres d'associations afin de découvrir le travail des salariés en insertion sur le site du Relais, à Chanteloup-les-Vignes, autour du tri des vêtements.

Deux autres visites ont eu lieu au sein de la communauté Emmaüs de Chatou, offrant une belle opportunité de sensibilisation au réemploi, à la réparation et à la solidarité.

Enfin, le site de l'usine CRISTAL a accueilli un tournage réalisé par la SFIL (établissement gestionnaire de la Caisse Française de Financement Local), dans le cadre d'une projection en 3D présentée au Salon des maires.

- **Des partenariats essentiels pour relayer l'information**

Le SITRU tient à remercier les services communication des villes pour le relais des informations, ainsi que les éco-organismes pour leur accompagnement.

Les opérations telles que « Je donne mon électroménager », « Je donne mon téléphone », la collecte de jouets ou encore la distribution de compost illustrent la qualité de la coopération engagée avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

Cette mobilisation collective contribue pleinement à la réussite des actions menées et renforce, sur le territoire, la visibilité des engagements du SITRU en faveur de la réduction des déchets, du réemploi et du tri ainsi que de la valorisation matière et énergétique de nos déchets.

Le SITRU est attentif à la dynamique locale et à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Dans cette optique, l'impression de ce rapport a été confiée à un établissement spécialisé. À la suite de la fermeture du service reprographie de l'ESAT de Montesson, c'est désormais l'équipe de l'ESAT de Fourqueux qui assure cette mission.

Plus généralement, le SITRU se montre sensible aux dimensions sociales et solidaires dans le cadre de ses marchés publics, notamment lorsqu'elles peuvent s'intégrer aux prestations proposées. À ce titre, le traitement des déchets verts issus des communes adhérentes a été confié à Bio Yvelines Services, une entreprise d'insertion dont l'objectif est d'accompagner vers l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Depuis le début de ce partenariat, Bio Yvelines Services a pu renforcer ses effectifs. En 2025, le SITRU lui a confié 12 654 tonnes de déchets verts, représentant 6 077 heures d'insertion, soit l'équivalent de quatre emplois à temps plein.



L'ESAT de Fourqueux a participé à l'ensachage du compost fourni par Bio-Yvelines Services lors de la JPO du mois de mai.

- **Suivi des rejets sur l'usine CRISTAL**

Le SITRU assure le contrôle de son délégataire, responsable de l'exploitation du centre CRISTAL, en vérifiant que les analyses des rejets respectent les valeurs limites d'émission (VLE) fixées par l'arrêté préfectoral.

Conformément à la réglementation, des campagnes de mesures régulières, menées par des bureaux de contrôle indépendants, permettent de recouper les données issues de l'autosurveillance. La DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) peut également réaliser des contrôles inopinés.

En 2024, des analyses complémentaires (retombées atmosphériques, bruit, etc.) sont effectuées par l'exploitant à des fréquences définies. Une campagne de surveillance des retombées atmosphériques, portant sur les dioxines, furanes et métaux lourds, a été réalisée par KALI'AIR. Les résultats de cette campagne confirment que les valeurs mesurées respectent pleinement la réglementation en vigueur.

Chaque mois, un rapport détaillé sur les rejets est transmis à la DRIEE, couvrant six paramètres : poussières, monoxyde de carbone, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique, oxydes d'azote et ammoniac.

Les dépassements des VLE sont enregistrés et doivent rester inférieurs à 60 heures par ligne et par an. Sur les deux lignes d'incinération, les dépassements semi-horaire n'ont pas excédé cette limite. Cependant, des dépassements ponctuels ont été observés :

- ligne 1 : 53h00
- ligne 2 : 27h00

En 2025, les principaux polluants à l'origine des dépassements des valeurs limites d'émission (VLE) mesurées sur 30 minutes, pour les deux lignes, sont le HCl, le SO₂, le NH₃ et les NO_x. Ces dépassements s'expliquent principalement par des difficultés d'injection de bicarbonate, notamment des phénomènes de bourrage, ainsi que par la nature de certains déchets traités, en particulier les déchets industriels banals (DIB).

Les dépassements de NO_x ont toutefois nettement diminué grâce aux travaux réalisés sur l'isolation des caissons de catalyseurs et à la reprogrammation des phases de régénération. Ces actions ont permis d'améliorer le fonctionnement du dispositif de traitement, tout en réduisant le temps d'utilisation du gaz, avec à la clé un gain en performance énergétique.

- **Nuisances sonores et olfactives**

Nuisances sonores

Les mesures de bruit sont exigées tous les 3 ans dans l'arrêté préfectoral, une campagne a été réalisée du 31/08/22 au 01/09/22 et du 07/09/22 au 09/09/22 par le Bureau VERITAS et aucun dépassement sonore n'avait été détecté par rapport aux seuils imposés par la réglementation.

En 2025, trois campagnes de mesures de bruit ont été réalisées pour mieux identifier l'origine des nuisances sonores signalées par les riverains. Des points de contrôle ont été installés à la fois dans l'usine et autour du site, notamment près de la cheminée du réseau de chaleur urbain et de la zone des fosses.

En complément, Bureau Veritas a mené, du 17 au 24 janvier 2025, la campagne réglementaire triennale prévue par l'arrêté préfectoral et la réglementation ICPE. Réalisée sur sept points de mesure, dont cinq en limite de propriété et un chez un riverain, cette campagne a confirmé la conformité de l'installation aux exigences réglementaires, de jour comme de nuit.

Les derniers rapports de mesures de bruit montrent que le site du SITRU avec l'usine d'incinération et la sous-station du réseau de chaleur urbain sont conformes aux valeurs réglementaires.

Nuisances olfactives

Sur le site et notamment par l'exploitant de l'usine, des actions ont été engagées en 2024 et poursuivies en 2025 pour réduire les nuisances et améliorer la cohabitation avec les riverains et l'image de nos activités. À ce titre, ont été engagées les actions suivantes :

- Mise en service des 3 portes des halls et des systèmes de détection véhicules, projet démarré en juin 2024 mais ayant rencontré des difficultés de mise en œuvre du fait du prestataire défaillant. Ce projet a été finalisé en juin 2025 (avec intervention d'un tiers pour se substituer à Assoy Abloy).
- Pérennisation du contrat d'entretien et d'approvisionnement du destructeur d'odeurs.
- Maîtrise de la gestion des stocks en fosse et projet zéro déchets dalles.
- Échanges réguliers avec les riverains, et réponses motivées systématiques aux plaintes formulées.



LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



Modalités d'exploitation du service

Le SITRU est un syndicat mixte qui exerce deux principales compétences pour le compte de ses communes adhérentes : le traitement des déchets pour l'ensemble des communes, et la gestion du réseau de chaleur pour celles qui y sont rattachées.

Dans le cadre de sa mission de traitement des déchets, le SITRU est propriétaire de deux installations: le Centre de Traitement et de Valorisation Energétique (CTVD) CRISTAL et la déchetterie de Carrières-sur-Seine.

La gestion de l'usine CRISTAL (qui inclut également la plateforme de transfert du verre) a été déléguée à un exploitant privé dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). L'exploitant, désigné comme délégataire, est responsable de la gestion quotidienne, de la logistique, de la maintenance et des programmes de travaux en conformité avec la réglementation et les exigences fixées par le SITRU. Ce rôle est assuré par la société SUEZ, qui a créé une société dédiée à l'exploitation du site, Cristal Eco Valo.

Le contrat de délégation a commencé le 28 décembre 2022 pour une durée de 8 ans.

La déchetterie de Carrières-sur-Seine est exploitée par la société SUEZ dans le cadre d'un marché public entré en vigueur le 1^{er} mai 2025, pour une durée ferme de trois ans, renouvelable deux fois un an. Pour les autres installations et services de traitement des déchets qui n'appartiennent pas au SITRU, le syndicat met en place régulièrement des marchés publics ou des conventions.

Cette organisation permet au SITRU de disposer de solutions de traitement adaptées, en recherchant les meilleures conditions en termes de proximité, de performance et de coût.

Liste des marchés publics liés au traitement des déchets en cours en 2025 :

Libellé	Titulaire	Date de début	Terme
Tri des collectes sélectives du SITRU	PAPREC	01/09/2021	31/08/2026
Caractérisation des collectes sélectives du SITRU	VERDICITÉ	01/11/2024	31/12/2026
Tri et traitement des encombrants et des gravats	PAPREC	01/03/2022	28/02/2027
Traitement des déchets verts du SITRU par compostage	BIO YVELINES SERVICES	18/10/2022	17/10/2027
Transport et traitement des DDS (hors filière éco DDS) - lot n°1	SARP	01/02/2024	31/01/2029
Transport et traitement des DDS (hors filière éco DDS) - LOT n°2 bouteilles de gaz et extincteurs	ONCIDIS	01/02/2024	31/01/2029
Exploitation de la déchetterie du SITRU	SUEZ	02/05/2025	30/04/2030

Convention de coopération public-public pour la mutualisation des installations (traitement des biodéchets)	SYCTOM	01/01/2025	-
Convention de coopération public-public pour la mutualisation des installations (traitement de la collecte sélective)	VALOSEINE	01/09/2026	31/08/2040

2

Budget et financement

Contexte de l’élaboration et orientations budgétaires 2025

Le budget 2025 s’inscrit dans un contexte économique et institutionnel particulièrement incertain. À l’international, la croissance mondiale est restée atone, hors États-Unis, tandis que la baisse des taux directeurs s’est opérée sur fond de ralentissement marqué de l’inflation. Ce contexte est demeuré fragilisé par des tensions géopolitiques persistantes.

En France, la construction budgétaire a été rendue plus complexe par la dégradation du déficit public en 2024 et par l’instabilité politique de fin d’année, marquée par l’adoption d’une motion de censure en décembre. Dans l’attente de la loi de finances, adoptée le 6 février 2025, une loi spéciale a permis d’assurer la continuité du fonctionnement public. Dans cet environnement peu lisible, marqué également par de faibles perspectives de croissance, le SITRU a construit son budget 2025 avec prudence et responsabilité.



Structure du budget

Le service public assuré par le SITRU est financé avant tout par les contributions de ses adhérents. Celles-ci permettent de couvrir les dépenses de traitement des déchets mais aussi les charges fixes du syndicat, comme les frais de structure et la dette. Le syndicat bénéficie également d’autres recettes, issues des repreneurs (par la revente de matériaux), des éco-organismes et de la redevance du réseau de chaleur.

En 2025, les dépenses de traitement ont atteint 13 M€, soit 90 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles dépendent principalement des tonnages traités, des prix des marchés en vigueur et des recettes éventuellement perçues en déduction.

La contribution des adhérents s’est élevée à 11,5 M€ en 2025, contre 12,6 M€ en 2024, soit une baisse d’environ 8 %. Cette diminution, malgré un contexte d’inflation, s’explique principalement par le nouveau contrat de délégation de service public de l’usine CRISTAL, plus avantageux pour le SITRU, ainsi que par le bon niveau des autres recettes perçues sur les matériaux issus du tri de la collecte sélective.

Réalisation du budget

Le budget 2025 a été clôturé avec un résultat excédentaire égal à 6 420 000 €.

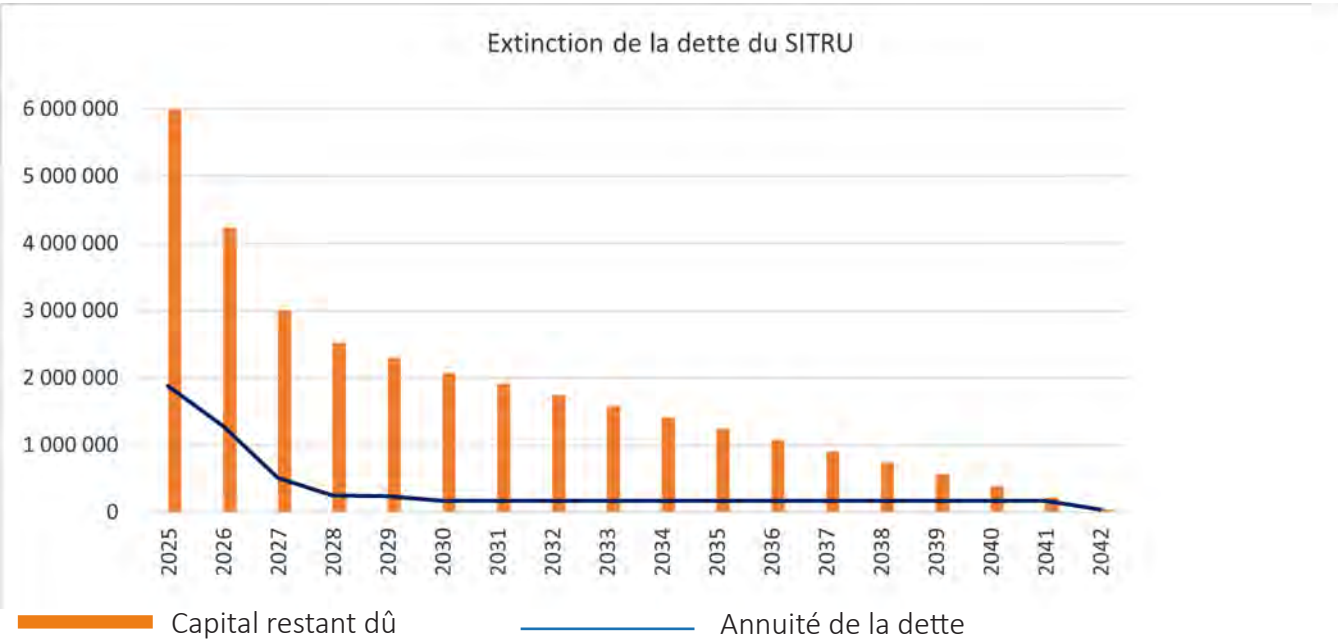
Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement (comprenant les charges de traitement, les charges de personnel et de gestion de la structure, le remboursement des intérêts de la dette), de l’ordre de 98%, a été conforme aux prévisions.

Le taux de réalisation de l’ensemble des recettes réelles de fonctionnement (produits des reventes matériaux, contributions des adhérents, est de l’ordre de 106% conforme aux prévisions.

État de la dette

Remboursement du capital 2025 : 1 762 k€

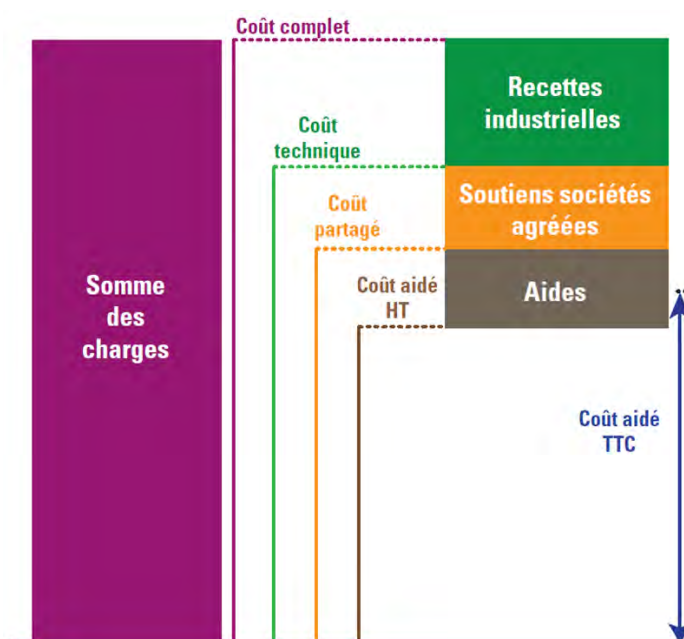
Capital restant dû : au 1^{er} janvier 2025 = 5 992 k€, au 31 décembre 2025 = 4 229 690k€.



Pour assurer une lecture cohérente des données, faciliter les comparaisons d'une année sur l'autre ainsi qu'entre différents territoires, l'ADEME a développé un outil standardisé : la matrice des coûts, fondée sur la méthode Comptacoûts.

Cet outil permet d'établir une comptabilité analytique précise du service public de gestion des déchets, en s'appuyant sur les contributions des différents services concernés.

Les données présentées ci-après sont issues de la matrice Comptacoûts 2025 du SITRU, validée par l'ADEME.



Le coût aidé TTC total du service de traitement des déchets du SITRU s'est élevé en 2025 à 7,8 M€ contre 9,1 M€ pour 2024. Cela représente une baisse de 14 % par rapport à 2024.

Le coût aidé représente le coût complet du service de traitement des déchets, une fois déduites toutes les aides financières (soutiens d'éco-organismes, subventions publiques, etc.) et les recettes issues de la valorisation des déchets (vente de matériaux, énergie, etc.). Autrement dit, il s'agit du reste à charge pour la collectivité.

Plus ce coût est bas, plus cela signifie que le service est bien optimisé.

Cette baisse s’explique par différents facteurs notamment liés au nouveau contrat de DSP et par une recette exceptionnelle de la part de CITEO :

- des travaux liés à l’incinération complètement amortis et ne pesant plus sur les charges extra-comptables intégrées dans la matrice des coûts (et non comptabilisés au budget en application des règles de la comptabilité publique),
- un nouveau contrat de délégation de service public pour l’exploitation de l’usine d’incinération CRIS-TAL, plus avantageux que le précédent, couplé à une baisse significative des tonnages incinérés, et l’application de la TGAP réduite grâce à une valorisation énergétique supérieure à 65% depuis janvier 2023.

Il est intéressant de comparer l’évolution pluriannuelle des coûts aidés TTC ramenés à l’habitant.

Coûts aidés TTC du SITRU par habitant :

Montant par habitant	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Embal-lages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchet-terie	Déchets verts	Encom-brants	Déchets des col-lectivités	
Cout aidé TTC 2025	11,86 €	- 0,20 €	- 0,53 €	6,50	1,28 €	3,27 €	0,82 €	23,01 €
Cout aidé TTC 2024	17,31 €	- 0,43 €	2,06 €	6,84 €	1,38 €	3,48 €	1,98 €	32,62 €
Évolution	- 31%	- 53%	- 126%	- 5%	- 7%	- 6%	- 59%	- 29 %

Une année de consolidation, un avenir à construire



Les résultats de l'année 2025 témoignent d'une activité soutenue, avec plus de 129 000 tonnes de déchets collectés, une performance énergétique de l'usine CRISTAL portée à 70,6 %, une hausse de la chaleur livrée au réseau de chaleur urbain, ainsi qu'une gestion financière maîtrisée, marquée notamment par une baisse de la contribution des adhérents et du coût aidé du service.

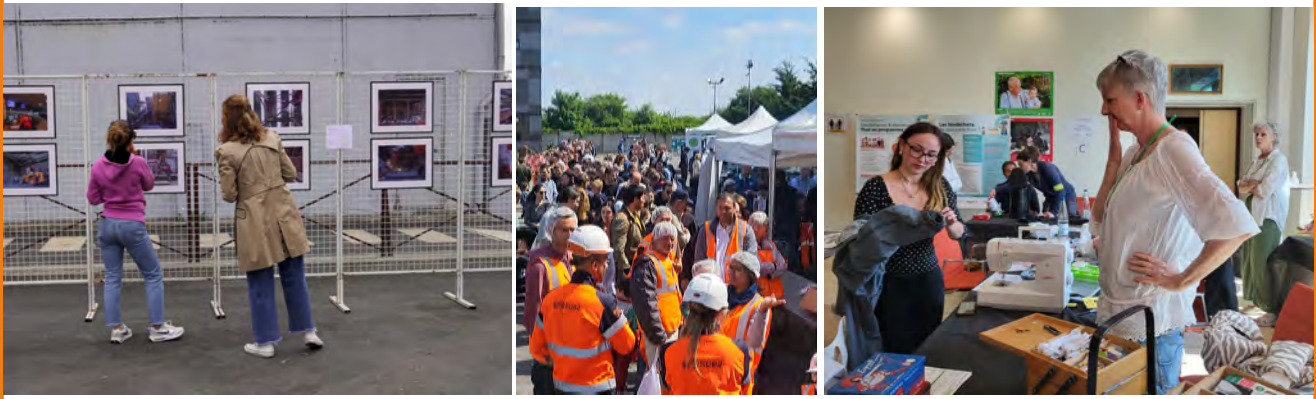
2025 a également été marquée par des évolutions concrètes pour les usagers : le renouvellement de l'exploitation de la déchèterie, désormais confiée à SUEZ, la mise en service de nouveaux équipements comme les compacteurs en bas de quai, l'accès élargi à l'ensemble des villes de la CASGBS, ainsi que la poursuite des actions de sensibilisation et de dialogue avec les habitants.



La Journée portes ouvertes, qui a accueilli près de 4 500 visiteurs, illustre pleinement cette volonté de rendre plus lisibles les missions du SITRU, ses installations et les enjeux de la transition écologique sur le territoire.

Cet évènement a confirmé le rôle central du syndicat dans la gestion et la valorisation des déchets du territoire, au service de 14 communes et de plus de 330 000 habitants.

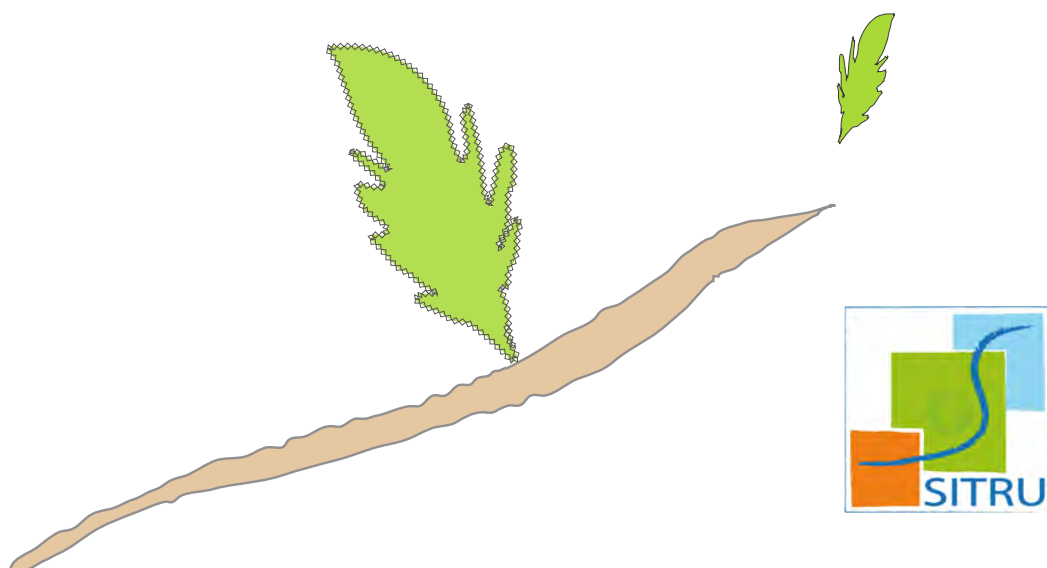




Au-delà de ces résultats, l'année 2025 ouvre une nouvelle séquence pour le syndicat. En 2026, à la suite des élections municipales, le SITRU renouvellera son équipe d'élus. Ce nouveau mandat sera particulièrement déterminant : il devra porter des choix structurants pour l'avenir, au premier rang : le projet de renouvellement de l'usine CRISTAL. Il s'agira d'une décision majeure pour le territoire, engageant durablement la politique de traitement des déchets, la valorisation énergétique et l'articulation avec le réseau de chaleur urbain.

L'année 2026 sera également consacrée à la réalisation d'un parcours pédagogique immersif sur le site du SITRU. Conçu principalement en partenariat avec le délégataire de l'usine, SUEZ, et avec le délégataire du réseau de chaleur, ENGIE, ce nouvel outil viendra enrichir les visites déjà proposées. Il permettra de renforcer la compréhension du fonctionnement du site, de mieux expliquer les liens entre déchets, énergie et chaleur, et d'apporter une valeur ajoutée pédagogique forte aux actions de sensibilisation menées auprès des habitants, des scolaires, des élus et des partenaires.

Ainsi, après une année 2025 dense et structurante, le SITRU aborde 2026 avec une ambition claire : poursuivre l'amélioration du service public, préparer les grandes décisions du mandat à venir et continuer à faire du site CRISTAL un outil industriel, environnemental et pédagogique au service du territoire.





Syndicat Intercommunal pour le Traitement
des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine
2 rue de l'Union, 78420 Carrières-sur-Seine
01.39.15.88.74 / contact@sitru.fr / www.sitru.fr

